



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

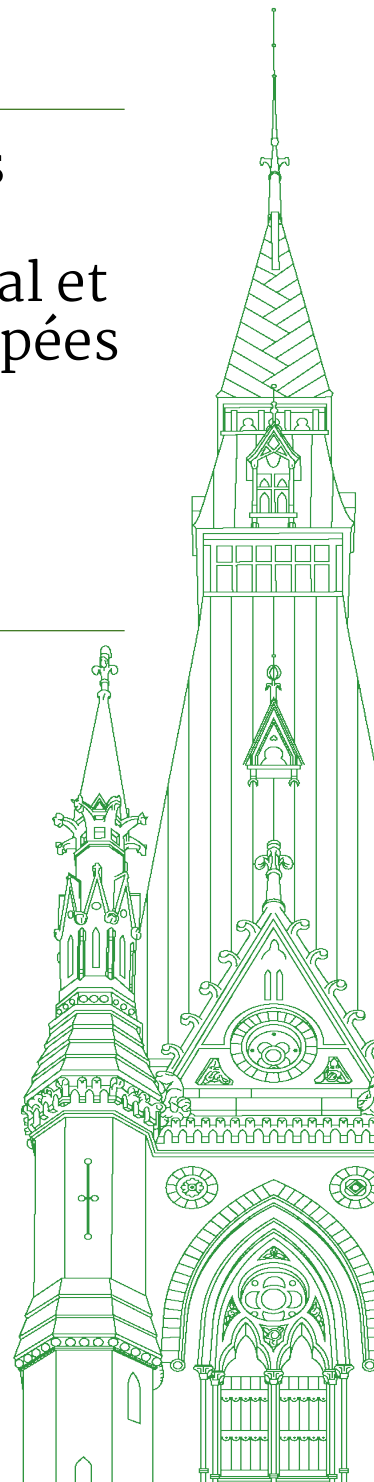
Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 9 février 2026



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 9 février 2026

• (1540)

[Traduction]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Je déclare ouverte la 24^e séance du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, de développement social et de la condition des personnes handicapées.

Nous entendrons des témoins concernant le projet de loi C-15 pour une heure et 45 minutes environ. Nous passerons ensuite à huis clos pour discuter de l'étude de projet de rapport sur les travailleurs de l'industrie saisonnière et le régime d'assurance-emploi.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous une forme hybride, conformément au Règlement. Les membres assistent en personne dans la salle et à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de commencer, j'aimerais faire deux ou trois rappels pour les participants dans la salle, y compris les membres.

Assurez-vous que vos appareils sont en mode silencieux. Veuillez éviter de taper la perche du micro, car cela peut poser des problèmes pour les interprètes. Vous pouvez participer dans la langue officielle de votre choix.

Je dois suspendre les travaux un instant parce qu'il y a un problème.

• (1540)

(Pause)

• (1540)

Le président: Nous reprenons. Je m'excuse pour cette interruption, mais nous ne pouvons pas aller de l'avant sans l'interprétation.

Sur ce, je rappelais aux participants à distance de cliquer sur l'icône en forme de globe dans le bas de leur Surface et de choisir la langue officielle de leur choix. S'il y a une interruption des services d'interprétation, veuillez m'en faire part, et nous suspendrons les travaux, comme nous venons de le faire, afin de régler le problème.

Toutes les questions et tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Avant de présenter le groupe de témoins pour la première heure, je souhaite soulever un point. Tous les membres ont reçu un budget que nous devons approuver pour effectuer cette étude, que nous avons maintenant presque terminée.

Avons-nous l'approbation pour le budget de 46 200 \$? On m'a dit que le budget avait été distribué à tous les membres.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Quel budget?

Le président: C'est le budget. C'est pour vos repas.

Laila Goodridge: Et des casques d'écoute?

Le président: Il a été distribué à tous les membres la semaine dernière. Il s'agit de 46 200 \$. Avons-nous l'approbation pour ce budget? C'est le dernier jour, et je dois obtenir votre approbation.

Des députés: D'accord.

Le président: Merci, mesdames et messieurs.

Sur ce, nous allons passer au premier groupe de témoins. J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos invités.

Nous accueillons Mme Judith Barry, cofondatrice et directrice des relations gouvernementales du Club des petits déjeuners du Canada. Nous avons Mme Carolyn Webb, coordonnatrice de la mobilisation du savoir, de la Coalition pour une saine alimentation scolaire. À l'écran, nous accueillons M. Dylan Kirk, du Council of Traditional Chinese Medicine and Acupuncture Schools of Ontario.

Chaque organisation disposera de cinq minutes pour présenter sa déclaration liminaire. Je vais commencer par Mme Barry.

Madame Barry, vous avez jusqu'à cinq minutes.

Judith Barry (co-fondatrice et directrice des relations gouvernementales, Club des petits déjeuners): Bonjour, chers membres du Comité HUMA. Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui.

Je m'exprimerai principalement en français, mais sachez que je pourrai répondre aux questions en français ou en anglais.

[Français]

Près de deux ans après l'annonce du premier investissement dans le Programme national d'alimentation scolaire, le gouvernement fédéral a inclus, à l'article 599 du projet de loi C-15, à la section 44 de la partie 5, une mesure législative qui vise à rendre le Programme permanent et à y verser 216 millions de dollars par année. Le Club des petits déjeuners et plusieurs autres partenaires de la société civile ont accueilli favorablement ce projet de loi. Plus particulièrement, le Club a soumis un mémoire recommandant l'adoption du projet de loi C-15 afin d'assurer un financement durable ainsi qu'une stabilité pour les élèves et leur famille, peu importe les changements de leadership politique ou les cycles budgétaires.

Afin d'appuyer cette recommandation, le Club des petits déjeuners a inclus dans son mémoire de nouvelles données provenant d'une analyse coûts-avantages effectuée par les économistes de l'agence AppEco, qui confirment que, pour chaque dollar investi dans des programmes de petits déjeuners scolaires, deux dollars de bénéfices sont générés sur le plan socioéconomique. Ces retombées sont attribuables à trois effets concrets et quantifiables: une augmentation du revenu disponible des familles, des revenus à vie plus élevés découlant d'un meilleur niveau de scolarité et une réduction des dépenses en santé.

À notre première recommandation, nous ajoutons qu'il est aussi important d'encourager le gouvernement fédéral à indexer ses investissements selon l'inflation et à investir dans l'infrastructure et l'approvisionnement local.

La deuxième recommandation formulée dans le mémoire du Club des petits déjeuners consiste à demander au gouvernement de reconnaître le Programme national d'alimentation scolaire comme un programme multidimensionnel par nature, ce qui nécessite des actions et des mécanismes de coordination entre tous les ordres de gouvernement et entre les ministères, y compris des moyens officiels d'engager les organisations de la société civile et les partenaires de l'industrie alimentaire.

Selon le Centre d'excellence contre la faim au Brésil du Programme alimentaire mondial, il est très important de mettre en place des mécanismes de coordination qui impliquent tous les secteurs et qui incluent des mécanismes d'évaluation et des mécanismes prévoyant l'implication des organismes et de l'industrie alimentaire. L'objectif est de générer intentionnellement de la productivité et de faire en sorte qu'il y ait un effet durable sur la résilience des systèmes alimentaires.

Pour toutes ces raisons, nous recommandons l'adoption du projet de loi C-15.

Nous espérons pouvoir répondre à toutes vos questions.

• (1545)

Le président: Merci, madame Barry.

[Traduction]

Madame Webb, allez-y pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

Carolyn Webb (coordonnatrice de la mobilisation du savoir, Coalition pour une saine alimentation scolaire): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs, de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui.

La Coalition pour une saine alimentation scolaire est un réseau composé de plus de 380 organismes membres à but non lucratif et de plus de 150 organisations appuyant ses travaux, provenant de toutes les provinces et de tous les territoires.

Nous plaçons depuis plus d'une dizaine d'années pour un programme d'alimentation scolaire national à frais partagés. Nous avons été ravis lorsque le Canada s'est joint au reste du G7 en présentant la Politique nationale d'alimentation scolaire et en signant des accords bilatéraux avec l'ensemble des provinces et des territoires.

Nous saluons le dépôt du projet de loi sur le Programme national d'alimentation scolaire, puisque nous exprimons depuis longtemps le souhait que le Canada adopte cette pratique exemplaire déjà mise en œuvre dans d'autres pays.

Selon le récent rapport du Programme alimentaire mondial, toutes les données probantes montrent que les programmes de repas scolaires sont parmi les investissements à long terme les plus avisés qu'un gouvernement peut faire.

[Français]

Ce projet de loi est important pour les Canadiens. Le Programme national d'alimentation scolaire vise à uniformiser les règles du jeu et à permettre aux enfants et aux jeunes de tout le pays d'être bien nourris, d'être prêts à apprendre et d'avoir des chances égales de

réussir. Ces programmes aident les parents, en particulier les femmes, à réduire leur stress et le temps consacré à la préparation des repas scolaires. Ils aident également les familles en réduisant leurs dépenses alimentaires de 2 600 \$ à 3 800 \$ par an, pour celles ayant deux enfants, si le déjeuner et le dîner sont servis.

[Traduction]

À l'instar de nombreux pays, le Canada traverse une crise de l'abordabilité des aliments, et le Programme national d'alimentation scolaire s'impose comme un outil important pour aider les familles à faire face aux pressions liées au coût de la vie. Notre vision est que ce programme soutiendra, avec le temps, toutes les familles et tous les enfants, tel que le prévoit la législation. Nous espérons qu'il s'agit d'une première étape pour régler ce problème ensemble. Dans le cadre de vos réflexions sur la manière de continuer d'aider les familles à composer avec les pressions liées à l'abordabilité, nous espérons que tous les partis et tous les membres reconnaîtront que la mise sur pied du Programme national d'alimentation scolaire est un outil prêt à l'emploi qui produira un impact réel.

Je vais poursuivre l'examen des avantages du Programme d'alimentation scolaire.

Les programmes intentionnellement conçus peuvent créer un marché pour des aliments cultivés à l'échelle régionale, faire croître les économies alimentaires locales et soutenir les collectivités. Vos collègues et vous pouvez affecter des fonds au concept « Acheter canadien dans le programme d'alimentation scolaire » proposé dans le plan fiscal de la plateforme libérale, en avril 2025. La commission EAT-Lancet de 2025 traite également du fort potentiel des politiques durables en matière de repas scolaires pour promouvoir la résilience climatique, ainsi que des systèmes d'alimentation plus durables et équitables.

Ces avantages peuvent tous être réalisés grâce à l'excellente politique nationale d'alimentation scolaire qui soutient la loi. En particulier, la politique précise que les programmes doivent répondre aux principes suivants: l'accessibilité, sans stigmatisation ni obstacles; la promotion de la santé, avec des aliments nutritifs conformes au Guide alimentaire canadien et favorisant chez les jeunes l'adoption d'attitudes et de comportements sains et l'acquisition de connaissances et de compétences saines; l'inclusivité, en offrant des aliments adaptés à la culture et en mobilisant les élèves dans l'ensemble de la collectivité; la flexibilité, avec des aliments d'origine locale, dans la mesure du possible, et dont l'approvisionnement tient compte des réalités locales et régionales; la durabilité sur le plan de l'environnement et la dotation en ressources suffisantes; et la responsabilisation, au moyen de processus uniformes et transparents de surveillance et d'évaluation afin de veiller à ce que les programmes atteignent les objectifs stratégiques.

• (1550)

[Français]

Compte tenu de l'importance et du potentiel du Programme national d'alimentation scolaire, nous sommes très heureux que ce programme soit inscrit dans ce projet de loi. Cela permettra aux organismes partout au pays de bénéficier d'un financement stable qui leur permettra de mettre en place des programmes de manière progressive et planifiée.

Je voudrais vous faire part de nos trois recommandations.

La première est que vous et vos collègues adoptiez rapidement la Loi sur le Programme national d'alimentation scolaire.

[Traduction]

Pour ce qui est de notre deuxième recommandation, nous aimerions voir se concrétiser le plein potentiel de la vision et des principes qui sous-tendent la politique. Nous aimerions voir la mise en place de mécanismes solides pour que le gouvernement du Canada puisse travailler continuellement et progressivement vers l'atteinte de la vision de la politique, tout en surveillant la mise en œuvre complète et en produisant des rapports sur celle-ci, chacun des principes et des objectifs étant réalisés en collaboration avec les provinces, les territoires et les organes directeurs autochtones.

Troisièmement, le gouvernement devrait promouvoir la Politique nationale d'alimentation scolaire dans toutes les communications publiques liées à la loi pour veiller à ce que les détails de la politique soient reconnus et bien compris.

Nous vous pressons d'adopter le projet de loi sur le Programme national d'alimentation scolaire, puis de poursuivre le programme, notamment en augmentant vos investissements et en cherchant à assurer une meilleure participation aux échelons provincial et territorial afin de garantir une véritable équité d'accès. Il est essentiel que ces programmes soient dotés de fonds suffisants afin que tous les enfants et les jeunes puissent être nourris à l'école, car l'abordabilité des aliments demeure un enjeu principal pour les familles.

Nous sommes impatients de poursuivre cette conversation avec vous et de travailler ensemble à réaliser le plein potentiel de ce programme.

Merci.

Le président: Merci, madame Webb.

M. Kirk a la parole pour cinq minutes ou moins.

Dylan Kirk (président, Council of Traditional Chinese Medicine and Acupuncture Schools of Ontario): Monsieur le président, mesdames les vice-présidentes et mesdames et messieurs [Difficultés techniques] m'adresse au nom de notre profession et de nos étudiants.

Je m'appelle Dylan Kirk. Je suis ici aujourd'hui en tant que président du Council of Traditional Chinese Medicine and Acupuncture Schools of Ontario, qui représente les institutions formant la majorité de cette main-d'œuvre dans notre [Difficultés techniques] et en tant que directeur des études de l'Ontario College of TCM, en activité depuis 1998.

Nous sommes extrêmement fiers de diriger d'excellents programmes d'éducation de haut niveau [Difficultés techniques], 7 700 acupuncteurs homologués, praticiens de médecine traditionnelle chinoise ou médecins de médecine traditionnelle chinoise, ou MTC, qui offrent des soins de santé abordables [Difficultés techniques], atténuant ainsi les pressions sur notre système de santé publique.

Le président: Excusez-moi un instant, monsieur Kirk. Nous perdons le son.

Je vais devoir suspendre les travaux un instant le temps d'effectuer les vérifications nécessaires.

• (1550) _____ (Pause) _____

• (1555)

Le président: Nous reprenons.

Monsieur Kirk, je vous demanderai de reprendre là où vous en étiez lorsque nous avons suspendu les travaux.

Est-ce bien clair pour vous?

Laila Goodridge: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

J'aimerais savoir si nous pourrions lui demander de recommencer du début, car des parties de son discours n'ont pas été incluses et n'ont donc pas été interprétées.

Le président: Cela me va.

Monsieur Kirk, si vous voulez recommencer du début, cela me va.

Dylan Kirk: Merci.

Bonjour et merci de me fournir l'occasion [difficultés techniques]. Je m'appelle Dylan Kirk. Je suis [difficultés techniques].

Le président: Excusez-moi, monsieur Kirk, il y a encore un problème. À ce stade-ci, nous allons poursuivre la réunion, mais je vais vous demander de rester en ligne. Le personnel technique communiquera avec vous pour voir ce qu'il faut corriger.

Sur ce, nous allons interrompre vos commentaires, monsieur Kirk.

Nous allons maintenant passer à la première série de questions de six minutes, en commençant par Mme Goodridge, s'il vous plaît.

Laila Goodridge: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui pour discuter de ce sujet important.

Vous avez toutes les deux souligné que nous vivons une crise liée au coût de la vie. Je suis mère de jeunes enfants, et j'échange tout le temps avec des parents qui ont du mal à joindre les deux bouts. Ils peinent à offrir les aliments qu'ils étaient en mesure d'offrir l'an dernier seulement. Les programmes que vous fournissez depuis de nombreuses années ont été très positifs.

Lorsque j'ai commencé à me pencher sur le sujet, j'ai communiqué avec des directeurs d'école pour voir quelle charge administrative cela leur imposait. Ils ont été nombreux à me dire que cette charge était énorme.

Pourriez-vous nous dire quelle charge administrative supplémentaire cette aide a engendrée pour votre programme? Nous pourrions peut-être commencer par Mme Barry, puis passer à Mme Webb.

Judith Barry: Pour notre part, au Club des petits déjeuners du Canada, nous n'avons pas participé au déploiement de l'investissement fédéral dans les provinces et les territoires. À notre connaissance, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires doivent produire des rapports et compiler des données liés aux résultats qu'ils se sont engagés à fournir. Bien sûr, la mise en place d'un mécanisme solide de coordination et de suivi des résultats aiderait tous les secteurs à s'harmoniser et à rationaliser la production de rapports.

Laila Goodridge: En parcourant les rapports que vous avez publiés, j'ai constaté que vous aviez été en mesure de quantifier les coûts au Québec, mais pas pour les autres provinces et territoires, parce qu'il n'y a pas de système rationalisé de collecte de données.

Les administrateurs scolaires à qui je me suis adressée en ont beaucoup dans leur assiette en ce moment. Le gouvernement fédéral leur a donné ce programme. Ils savent que c'est important pour s'assurer que les enfants sont nourris et qu'ils réussissent mieux à l'école lorsqu'ils sont nourris. Ils n'ont pas les moyens de mettre en œuvre le programme de la meilleure façon possible, car ils ne disposent pas de l'expérience en tant qu'organisation que vous détenez toutes les deux pour s'assurer que les enfants sont nourris.

Combien d'enfants nourrissez-vous par année avec votre Club des petits déjeuners, madame Barry?

• (1600)

Judith Barry: Le Club des petits déjeuners du Canada, en collaboration avec de nombreux districts scolaires et organismes régionaux, rejoint actuellement plus de 800 000 élèves.

Nous le faisons quotidiennement.

Laila Goodridge: Combien d'argent cela représente-t-il?

Judith Barry: C'est un budget annuel de plus de 50 millions de dollars.

Laila Goodridge: Le gouvernement fédéral veut nourrir 400 000 enfants avec 216 millions de dollars annuellement.

Pensez-vous que vous pourriez nourrir plus d'enfants, et mieux?

Judith Barry: Je pense que tous les intervenants sont nécessaires. Il y a deux ans, nous étions très heureux que le gouvernement fédéral fasse enfin partie de la solution. Nous étions le seul pays du G7 non doté d'un programme national d'alimentation scolaire. L'investissement fédéral est nécessaire. Nous pouvons examiner les répercussions sur ces 400 000 élèves. Nous pouvons envisager une portée universelle, car c'est là la vision de la Politique nationale d'alimentation scolaire.

Laila Goodridge: Je vous remercie.

Qui est principalement responsable de l'éducation au Canada?

Judith Barry: Vous savez que ce sont les provinces et les territoires. C'est pourquoi nous devons nous appuyer sur leurs programmes existants.

Laila Goodridge: C'est un des éléments qui me posent problème. Je travaillais autrefois à l'échelle de la province. Je sais pertinemment que ma province dispose d'un programme d'alimentation scolaire depuis de nombreuses années. Il a fonctionné de manière collaborative, notamment avec le gouvernement fédéral, au moment d'en soutenir le déploiement. Je sais aussi que d'autres provinces n'avaient pas nécessairement cette structure en place et se retrouvent aujourd'hui dans une situation plus complexe.

Madame Webb, de quelle charge administrative les autres partenaires vous ont-ils fait part, pour ce qui est de ce nouveau programme national d'alimentation scolaire que le gouvernement a déployé?

Carolyn Webb: Personne n'a évoqué de charge administrative. Je crois savoir que les provinces et les territoires sont responsables d'améliorer les programmes déjà existants. Pour eux, je pense que les exigences additionnelles du gouvernement fédéral constituent le nouvel ajout. Je peux comprendre que cela contribuera certainement à la charge administrative.

J'espère toutefois, comme Mme Barry en a parlé, que nous pourrions considérer cela comme des difficultés de croissance et des aspects à améliorer pour rationaliser et coordonner ce suivi et mettre au point de bons systèmes, et cela comprend même ce que nous sui-

vons tous, comme certains de ces indicateurs courants. De plus, certains de mes collègues de l'Université de la Saskatchewan ont mis au point quelques outils pouvant être utilisés pour une partie de ce suivi. Je pense que, à mesure que ces outils et ces plateformes sont élaborés, nous pourrions...

Laila Goodridge: Pourriez-vous en parler un peu?

Je me suis assez bien renseignée au sujet des projets de l'Université de la Saskatchewan. Je pense que c'est absolument spectaculaire. Peut-être pourriez-vous nous en dire un peu plus au sujet de cette ingéniosité formidable issue des Prairies.

Carolyn Webb: Oui, absolument.

Le président: Veuillez répondre rapidement, car votre temps est écoulé.

Carolyn Webb: Ils ont reçu quelques outils pour soutenir le suivi et l'évaluation, ainsi que la manière dont les programmes peuvent être exécutés, ainsi que pour les différents modèles. Autrement dit, si vous cherchez à faire le suivi de ces données, vous avez là de très bonnes questions. Nous pourrions certainement envoyer l'information aux personnes qui le souhaitent.

Laila Goodridge: Merci.

Le président: Madame Fancy, vous avez six minutes.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Bonjour. Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui, madame Barry et madame Webb.

Je m'adresse aujourd'hui à vous en tant qu'ancienne administratrice et enseignante, et je suis ici pour aborder un peu de la transformation majeure que ce programme a apportée. Je sais que ma collègue de l'autre côté vient de parler de la charge administrative. Demandez-moi mon avis, car c'est en plein ce que je vivais. En tant qu'éducatrice de la Nouvelle-Écosse, nous étions l'une des premières provinces du pays à adopter le programme. Mon conseil scolaire, le South Shore Regional Centre for Education, était d'ailleurs le modèle national.

Lorsque nous parlons de la mise en œuvre de ce programme, il est vrai qu'aux premières étapes, il y a eu beaucoup de travail et une certaine charge. C'est précisément pour cela que nous disposons toujours d'un solide document de leçons apprises. Une fois les principaux problèmes réglés au cours de la dernière année, les retombées du programme ont été remarquables.

J'ai deux ou trois questions à vous poser à toutes les deux.

En tant qu'ancienne éducatrice et directrice d'écoles dans ma circonscription de South Shore—St. Margarets, j'ai constaté de première main que les enfants qui ont faim ont du mal à se concentrer et à participer.

Madame Barry, selon votre expérience, comment, à votre avis, les programmes d'alimentation scolaire soutiennent-ils directement l'apprentissage et la participation en classe? Je sais que je pourrais continuer longtemps, mais vous êtes ici en tant que témoin aujourd'hui.

Merci.

• (1605)

Judith Barry: Après plus de 30 ans à soutenir la mise en œuvre du programme de petits déjeuners de qualité dans les écoles, le Club des petits déjeuners du Canada a observé des retombées remarquables et de nombreuses histoires de changement. Dans certaines régions, des directeurs d'école nous ont dit que si la prochaine année scolaire n'allait pas être soutenue par le Club des petits déjeuners du Canada, ils fermenteraient leurs portes, parce qu'ils avaient eu de très nombreux problèmes comportementaux à gérer avant la mise en œuvre du programme. En ce qui concerne l'apprentissage, ils ne pouvaient pas enseigner du tout. Bien sûr, cela a des retombées énormes, et beaucoup d'études démontrent les bienfaits du programme sur l'apprentissage, la santé et la capacité des élèves de créer et de bâtir des relations saines entre eux.

Jessica Fancy: C'est formidable.

De plus, en tant que chercheurs en éducation rurale, nous avons beaucoup travaillé avec l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance, l'IMDPE; des rapports qui remontent à plusieurs décennies. On demandait aux gouvernements de créer des programmes alimentaires plus vastes. La mise en place de ce programme alimentaire national a été l'un des indicateurs de vulnérabilité dont les rapports de l'IMDPE ont vraiment fait état.

Je suis originaire d'une collectivité rurale et côtière. Les écoles ici font souvent face à des défis très particuliers en matière d'accès et de capacité. Comment le programme national d'alimentation scolaire peut-il favoriser les investissements afin de s'assurer que les enfants dans les régions rurales ne sont pas laissés pour compte?

La question s'adresse à Mme Webb.

Merci.

Carolyn Webb: Merci beaucoup.

Encore une fois, je dirais que tout cela fait partie des difficultés liées à la croissance, comme vous l'avez dit. La Nouvelle-Écosse a été l'une des premières à adopter le programme, et il a été vraiment intéressant d'entendre parler de la mise en place et du développement du programme. Je pense que l'une des choses les plus belles et les plus difficiles à la fois, c'est qu'il y a des écoles dans toutes les régions et circonscriptions du Canada, et je pense que cela tient vraiment aux partenariats et au fait de trouver les chaînes de distribution. Nous savons que la livraison au dernier kilomètre est souvent l'une des étapes les plus difficiles à franchir, en particulier pour les collectivités rurales et éloignées.

Lorsque nous avons discuté avec nos partenaires autochtones, ils ont particulièrement souligné — et peut-être présenté un mémoire à ce sujet — les défis uniques que rencontrent les collectivités autochtones. Elles sont très souvent petites et ont besoin d'autant de ressources, si ce n'est plus, pour faire parvenir la nourriture. Je tiens vraiment à souligner ces programmes et financements équitables, je suis donc vraiment heureuse d'en parler aujourd'hui.

En ce qui concerne les solutions, il s'agit vraiment de travailler avec les experts dans le domaine et les personnes qui connaissent les chaînes de distribution. J'ai parlé à quelqu'un de l'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario qui gère le programme des fruits et des légumes du Nord en Ontario. L'Association a cartographié toutes les chaînes d'approvisionnement et peut désormais distribuer des collations de manière très coordonnée dans de nombreuses collectivités rurales. Je pense qu'il faut se tourner

vers ces experts qui font déjà cela et travailler avec toutes sortes de partenaires pour essayer d'y parvenir.

Jessica Fancy: Je suis heureuse que nous puissions parler ici de nutrition et d'aliments sains.

Comment les programmes de nutrition scolaire soutiennent-ils non seulement les enfants, mais également les parents qui travaillent et qui font face ou qui tentent de faire face à l'augmentation du coût des aliments?

Carolyn Webb: Ce qui est formidable avec les programmes alimentaires scolaires, c'est qu'ils ont pour objectif de proposer des aliments nutritifs dans un environnement scolaire où les enfants peuvent apprendre ensemble, communiquer les uns avec les autres et aussi développer leur palais. C'est une autre difficulté liée à la croissance, car notre culture alimentaire est souvent une culture qui comprend de nombreux aliments... et une partie du programme vise donc à obtenir cette reconnaissance et ainsi de suite.

Ces programmes peuvent réduire considérablement les dépenses d'épicerie des familles et permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir différents aliments et de garder ces habitudes d'alimentation saine toute leur vie.

Jessica Fancy: Merci.

Madame Barry, vous avez, plus tôt, un peu parlé du ratio de un pour deux de la valeur économique bénéfique. Pourriez-vous nous en dire un peu plus?

• (1610)

Judith Barry: Il a été formidable de voir, partout dans le monde, le Programme alimentaire mondial et de nombreux autres intervenants montrer les répercussions des repas scolaires en ce qui concerne le rendement de l'investissement. Alors que le Canada met en œuvre son premier programme national d'alimentation scolaire, nous avons pensé qu'il serait important de reconnaître en particulier les programmes canadiens des petits déjeuners. C'était pour...

Le président: Je m'excuse, je ne regardais pas l'heure. Nous avons légèrement dépassé le temps imparti.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les trois témoins, soit Dylan Kirk, Carolyn Webb et Judith Barry, d'être des nôtres aujourd'hui.

Je vais d'abord m'adresser à vous, madame Barry.

Au Québec, où on a des centres de la petite enfance, on a compris l'importance de nourrir les tout-petits. Le Québec a été un précurseur et a compris les gains à faire, en temps et en énergie, quand on fournit les repas aux tout-petits dans les CPE.

Revenons aux écoles. J'ai déjà fait de la suppléance dans les écoles primaires à l'heure du dîner. J'avais envie de vivre cette expérience. Je sais qu'elles sont toujours à la recherche de personnel pour aller s'occuper des enfants pendant l'heure du dîner. Cette expérience a été extrêmement enrichissante. J'ai constaté que les écoles au Québec, dans le sillage des CPE, réfléchissaient à des solutions, parce que des tout-petits arrivaient avec peu de choses dans leur boîte à lunch. Il y avait vraiment une iniquité entre les boîtes à lunch qu'on ouvrait. Certains midis, on réussissait à en aider certains qui n'avaient presque rien dans leur boîte à lunch. Or, on sait que ça a un impact sur leur comportement et sur leur capacité d'apprentissage. C'était vraiment frappant et flagrant.

Je me rappelle avoir eu des échanges avec vous, madame Barry, après mon arrivée au Parlement. Vous m'aviez alors proposé de visiter deux écoles de la circonscription. J'en ai visité deux, à Waterloo et à Granby, pour aller voir les bénévoles en action et le service des repas dans les écoles. Ça a été, encore une fois, des expériences extrêmement enrichissantes qui m'ont fait réaliser qu'il était essentiel d'avoir le soutien de tout un milieu pour que les jeunes puissent bien se nourrir. Vous avez aussi eu des échanges, dans la dernière législature, entre autres avec ma collègue Sylvie Bérubé, au sujet de ce programme.

Évidemment, on réalise l'importance de ça, tout en tenant compte du fait que le Québec a des spécificités et a déjà son propre modèle de soutien alimentaire scolaire.

Donc, comment est-ce que le programme fédéral peut soutenir les initiatives déjà existantes sans créer de double emploi ni d'ingérence? Comment est-ce que cette collaboration peut se passer?

Judith Barry: Merci beaucoup, madame Larouche. Je pense que c'est une question extrêmement importante.

Pour ce qui est de l'intention du fédéral, comme l'a mentionné Mme Goodridge, l'éducation relève des provinces, alors c'est important que le fédéral continue de respecter la compétence des provinces et que son investissement vienne bonifier, finalement, les structures existantes dans les provinces.

L'objectif du Programme national d'alimentation scolaire est vraiment de s'assurer qu'il y a une cohérence et que, tous ensemble, en tant que société, nous pouvons nous doter d'un mécanisme et d'un véhicule national qui, au bout du compte, va permettre à tous les élèves au pays d'avoir accès à une saine alimentation, à un moment ou à un autre de leur parcours scolaire, quand ils en auront besoin, peu importe la raison.

L'objectif est vraiment de bâtir cet écosystème de collaboration entre les ordres de gouvernement, les organismes de la société civile et l'industrie alimentaire.

• (1615)

Andréanne Larouche: Comme on le voit, il y a beaucoup de monde qui tourne autour de ça. Ce sont de petites abeilles qui s'animent pour pouvoir servir ces repas. Quand on vit cette expérience dans une école, on voit que ça bouillonne. Il y a des sourires, aussi, en échange.

Est-ce qu'actuellement, le financement fédéral est suffisant et suffisamment prévisible pour assurer la stabilité des programmes existants?

Judith Barry: On a absolument besoin qu'au fil des ans, les investissements du fédéral soient indexés en fonction de l'inflation.

Pour l'instant, si on considérait une participation universelle et des investissements qui rejoindraient tous les élèves au pays, on parlerait d'un investissement fédéral de 0,15 \$ par enfant par jour. Quant aux provinces et aux territoires, en ce moment, ils investissent en moyenne 0,40 \$ par enfant par jour. Alors, si on considère le coût d'un repas, que ce soit un déjeuner ou un lunch, les sommes sont, bien entendu, insuffisantes à l'heure actuelle.

Andréanne Larouche: Quels mécanismes pourraient être mis en place pour s'assurer de ça?

Je pourrais aussi poser cette question à Mme Webb. On pourra y revenir.

Dans votre cas, madame Barry, quels mécanismes pourraient être mis en place pour vous aider? Vous en avez parlé un peu dans votre déclaration préliminaire.

Judith Barry: Oui, tout à fait.

Quand on parle de mécanismes de coordination, il faut s'assurer d'avoir, par exemple, des tables rondes où tous les secteurs de la société sont représentés, de façon à arrimer les efforts. Il faut aussi s'assurer que les ressources et les investissements fournis par chacun ne font pas double emploi, mais plutôt qu'ils bonifient et complètent ceux des autres.

Il y a aussi des stratégies sur le plan de l'approvisionnement local et de l'agriculture locale à mettre en place. Ça, ça ne peut pas arriver sans des efforts coordonnés et sans que les partenaires se dotent d'une vision commune.

Alors, on souhaite vraiment, à terme, qu'il y ait ce type de mécanismes, comme des comités consultatifs nationaux et, à l'échelle des provinces et des régions, des comités de travail.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

C'est au tour de M. Genuis pour cinq minutes.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

J'aimerais approfondir la question de la participation du gouvernement fédéral à ces programmes. Je comprends pourquoi les personnes qui contribuent à fournir ces programmes voudraient que le gouvernement fédéral accorde davantage de fonds, mais je parle surtout de la participation administrative dans les programmes.

Le gouvernement fédéral ne participe pas à la prestation des services d'éducation. Il ne participe pas aux décisions concernant la gestion des écoles, l'aménagement des écoles ou les programmes scolaires. Je comprends pourquoi certains pourraient vouloir défendre l'augmentation des transferts aux gouvernements provinciaux, puis aux commissions scolaires pour les programmes qu'ils fournissent. Je peux comprendre pourquoi les personnes qui participent à ce genre de travail avanceraient cet argument, mais je ne comprends pas vraiment pourquoi il serait souhaitable que le gouvernement fédéral participe, en particulier, à l'administration de ces types de programmes, à des choses comme la surveillance, l'évaluation et la prise de décisions. N'est-il pas préférable que ce genre de décisions soient prises à l'échelle locale?

Carolyn Webb: Je peux commencer à répondre à cette question. Depuis notre création, au cours des dix dernières années, nous présentons cela comme une intervention sanitaire auprès des enfants dans un contexte scolaire, parce que nous savons que les bienfaits pour la santé physique et mentale des enfants et des jeunes sont considérables.

En ce qui concerne le fait de s'assurer que les programmes sont surveillés, il est très important de comprendre les répercussions de ces programmes afin de pouvoir les développer.

Ensuite, en ce qui concerne la façon dont...

Garnett Genuis: Je m'excuse. Je vous redonnerai la parole, mais, ce que je veux dire, c'est que cela se passe dans un contexte scolaire. Vous l'avez décrit comme étant une intervention sanitaire, mais même les interventions sanitaires sont généralement administrées à l'échelon provincial. Pour moi, il n'est pas évident de comprendre pourquoi, dans le cas d'une intervention éducative, sanitaire ou les deux, il serait logique que le gouvernement fédéral dirige certains aspects de la mise en œuvre alors que les commissions scolaires mènent déjà des activités visant à améliorer la santé et l'éducation des élèves. On pourrait soutenir ces programmes en augmentant les transferts provinciaux en général. Pourquoi le fait que des fonctionnaires à Ottawa participent à l'examen et à la direction des activités en plus de ce qui se fait à d'autres paliers améliore-t-il le système?

• (1620)

Carolyn Webb: D'après ce que je comprends, le gouvernement fédéral accorde des fonds aux provinces et aux territoires pour qu'ils mettent en œuvre et complètent leurs propres programmes, et ce financement peut être utilisé de la manière qu'ils jugent la plus appropriée. En ce qui concerne la grande question concernant les fonctionnaires à Ottawa, d'après ce que je comprends, la surveillance et l'évaluation visent vraiment à voir les répercussions du point de vue fédéral. Cela était conçu pour que les provinces et les territoires puissent faire ce qu'ils jugent le plus pertinent vu leur contexte et leur situation.

Garnett Genuis: Le programme prévoit-il simplement une augmentation des transferts aux provinces, ou prévoit-il également que l'on recrute du personnel supplémentaire ici à Ottawa pour prendre des décisions sur les interventions qui devraient être financées et celles qui ne devraient pas l'être?

Judith Barry: Cette question ne devrait pas nous être posée. Je m'excuse, mais je pense qu'il faudrait...

Garnett Genuis: Toutefois, je vous demande comment le programme fonctionne selon vous.

Carolyn Webb: À ma connaissance, les fonds sont en grande partie transférés aux provinces et aux territoires. Je ne sais pas ce qu'il en est pour le recrutement au sein du gouvernement fédéral ici.

Garnett Genuis: Pensez-vous qu'il serait préférable que tous les fonds soient transférés aux provinces et aux territoires, sans rien dépenser pour recruter de nouveaux fonctionnaires et consacrer tout l'argent aux transferts aux personnes qui sont déjà en première ligne?

Judith Barry: Je crois qu'il est important que nous nous rappelions que nous pensons qu'il s'agit d'un programme multidimensionnel par nature. Il faut que tous les secteurs et que tous les intervenants participent bien davantage, parce que, vous avez raison, il y a clairement...

Garnett Genuis: Je m'excuse. Il ne me reste plus de temps.

Je crois que je ne comprends toujours pas vraiment pourquoi il faut un groupe supplémentaire de fonctionnaires à Ottawa qui examine la situation et envoie des directives et des suggestions aux gens de ma circonscription qui mettent déjà en œuvre ces programmes. En quoi diable cela peut-il améliorer l'efficacité?

Judith Barry: Nous pensons que cela améliorerait l'efficacité si nous réunissions les intervenants et nous assurons qu'un mécanisme est mis en place pour surveiller et vraiment soutenir les programmes efficaces qui ont des répercussions. Nous pensons que la société civile peut aider, parce que nous...

Garnett Genuis: La société civile peut alors aider à le faire. Ma question porte sur la participation du gouvernement fédéral.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Genuis.

[Traduction]

Garnett Genuis: Merci.

Le président: C'est au tour de Mme Koutrakis pour cinq minutes.

Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de comparaître ici aujourd'hui. Merci de votre témoignage important sur ce sujet très important.

Je pense que tout le monde autour de cette table, quelle que soit son affiliation politique, sera d'accord pour dire qu'envoyer des enfants à l'école le ventre vide le matin n'est pas la manière dont ce pays du G7 devrait s'occuper de ses jeunes. Si nous voulons des jeunes talents et des talents brillants au Canada, je pense qu'il est de la responsabilité de tous les ordres du gouvernement de s'assurer que le financement nécessaire est disponible afin de s'assurer de disposer d'un programme comme le Programme national d'alimentation scolaire.

Au-delà des avantages directs pour les enfants, quelle preuve ou expérience avez-vous observée concernant les avantages économiques élargis des programmes alimentaires scolaires, surtout leurs répercussions sur le pouvoir d'achat des ménages, comme la baisse des coûts des aliments pour les familles et les avantages pour les collectivités et les systèmes publics, de manière plus générale?

N'importe laquelle de vous deux peut répondre à la question.

Carolyn Webb: Je peux parler de ce que j'ai pu entendre concernant les programmes alimentaires scolaires, pas nécessairement pour les familles, mais en ce qui concerne le système. Cela augmente le pouvoir d'achat en gros par les écoles et les programmes, ce qui permet d'acheter davantage de nourriture pour chaque dollar dépensé. On peut dire que c'est plus efficace pour l'achat de nourriture, ce qui réduit les coûts pour les familles elles-mêmes. Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais oui, nous avons certainement entendu parler de l'efficacité.

Certaines personnes font des choses incroyables. Dans le cadre d'un programme communautaire à Maskwacis, en Alberta, ils ont acheté un verger de pommiers ou la moitié d'un verger de pommiers ou quelque chose du genre. Ils envoient les pommes et ont mis en place des systèmes d'entreposage frigorifique. Ils soutiennent vraiment les agriculteurs et les systèmes locaux à cet égard, parce qu'ils possèdent le volume. Si je fais un calcul rapide, environ 7 % des repas — je peux me tromper — sont pris dans les écoles. Cela représente un pouvoir d'achat considérable.

C'est très intéressant. Nous lançons cet appel à toutes les personnes présentes ici: pensez à ce que nous pouvons faire grâce à cela. C'est formidable de soutenir nos économies locales et nos producteurs locaux, et de vraiment pouvoir transmettre cela aux enfants pour les aider à comprendre ces liens.

• (1625)

Annie Koutrakis: Merci beaucoup de la réponse.

Monsieur le président, à la suite de cette réponse, j'aimerais présenter la motion suivante:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur la mise en œuvre et la permanence à long terme du Programme national d'alimentation scolaire, tel qu'il a été rendu permanent et financé dans le budget de 2025;

que l'étude examine la conception, la gouvernance et la mise en œuvre du programme, y compris la répartition des rôles et des responsabilités entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le modèle de financement et les indicateurs utilisés pour mesurer les résultats, l'efficacité et la viabilité à long terme, ainsi que les mécanismes visant à garantir la transparence et la responsabilité;

que l'étude explore l'impact de la permanence du programme sur la réalisation d'un accès équitable à une alimentation nutritive et culturellement appropriée dans les écoles à travers le Canada, en accordant une attention particulière aux enfants des communautés à faible revenu, autochtones, nordiques, rurales et éloignées;

que les témoins comprennent, entre autres, des représentants de la Coalition pour une alimentation saine à l'école, du Club des petits déjeuners, de La Table des Chefs, d'organisations autochtones et d'experts en santé publique et en nutrition;

que le Comité consacre au moins huit réunions à cette étude; et que le Comité présente ses conclusions et ses recommandations à la Chambre; et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

Monsieur le président, nous avons également envoyé une copie à la greffière dans les deux langues officielles.

Le président: Présentez-vous un avis de motion ou la soumettez-vous au débat?

Annie Koutrakis: Je la soumetts au débat.

Le président: Monsieur Genuis, allez-y.

[Français]

Garnett Genuis: J'ai une suggestion pour que ce soit un peu plus simple, possiblement.

[Traduction]

Il y a des témoins ici. Il y en aura aussi pendant la deuxième heure qui prévoient de parler de certaines questions importantes liées à la médecine traditionnelle chinoise. D'après ce que je comprends, nous avons de toute façon prévu des travaux du Comité à la fin de cette réunion. Ma collègue a parfaitement le droit, selon la procédure, de présenter cette motion. J'ai aussi parfaitement le droit de proposer — dans l'espoir que nous puissions à nouveau entendre les témoins et que le Comité puisse poursuivre comme prévu — que nous ajournions le débat sur cette motion.

[Français]

Andréanne Larouche: Monsieur le président, avant de procéder au vote, pouvez-vous suspendre la réunion pour un instant?

[Traduction]

Le président: Madame Larouche, j'ai une motion dilatoire d'ajourner le débat sur laquelle je dois me prononcer.

Une motion a été présentée pour ajourner le débat sur la motion de Mme Koutrakis.

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4.)

Le président: Le débat sur la motion est ajourné pour le moment. Nous retournons aux questions.

Madame Koutrakis, vous avez la parole.

Laila Goodridge: Elle a perdu tout son temps à présenter sa motion.

• (1630)

Le président: Non, quand vous présentez une motion, cela prend du temps... à moins que vous ne souhaitiez y renoncer.

Annie Koutrakis: Ai-je le temps de poser une question?

Le président: Vous avez le temps de poser une question.

Annie Koutrakis: D'accord.

Quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez au moment de recueillir des données cohérentes ou comparables? Comment les gouvernements pourraient-ils contribuer à réduire ces difficultés tout en faisant en sorte que le fardeau demeure raisonnable pour les écoles? Certains témoins, et divers groupes que j'ai rencontrés, ont dit qu'il est très difficile de recueillir des données. Pouvez-vous nous parler de cela?

Judith Barry: Au Club des petits déjeuners du Canada, nous serions heureux d'aider à répondre à toutes les exigences en matière de rapports. Nous savons que, parfois, dans la même école, les données du gouvernement sont nécessaires, mais d'autres intervenants soutiennent le même programme, parce qu'il faut tout un village pour nourrir un enfant. C'est exactement la raison pour laquelle nous estimons que certains mécanismes de coordination sont nécessaires. Cela permettrait de répondre facilement à ce type de préoccupations, de résoudre ce type de problèmes et de faciliter la vie des équipes scolaires.

Annie Koutrakis: Voulez-vous ajouter quelque chose?

Carolyn Webb: J'ajouterais — et je pense que j'en ai déjà parlé — qu'il n'y a pas d'uniformité dans les différentes administrations. Comme l'a dit Mme Barry, créer une certaine uniformité rassemblerait les gens, et il serait très utile de disposer de ces outils pour pouvoir rendre des comptes de manière uniforme. C'est ce que nous avons pu entendre.

Annie Koutrakis: Merci.

Le président: Nous allons terminer par Mme Larouche.

[Français]

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président.

Je remercie à nouveau les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Madame Webb, j'ai abordé avec Mme Barry la question du renforcement des mécanismes, et j'aimerais vous donner l'occasion d'ajouter vos commentaires, puisque c'était une de vos trois recommandations dans votre déclaration préliminaire. Vous parliez de mécanismes solides.

Pouvez-vous nous expliquer davantage sur ce que vous vouliez dire lorsque vous parliez de mécanismes solides? Avez-vous des exemples?

Carolyn Webb: Merci beaucoup.

Je n'ai pas d'idée précise de mécanismes.

[Traduction]

Actuellement, nous savons qu'il existe un suivi spécifique à l'échelle du programme concernant le nombre d'élèves, le nombre de repas et ces éléments fondamentaux. Nous espérons que, à un moment donné, le programme pourra être élargi pour que nous puissions vraiment examiner... Il se peut que ce ne soit pas l'établissement de rapports... davantage de surveillance ou de recherche sur la façon dont nous pouvons soutenir l'offre d'un plus grand nombre d'aliments locaux dans les écoles. Comment peut-on soutenir ces liens avec la littéracie alimentaire? Comment peut-on soutenir la croissance économique communautaire et, vraiment, regarder au-delà de certains des indicateurs de base pour cerner les répercussions à long terme de ces programmes?

[Français]

Andréanne Larouche: Vous parlez toutes les deux d'avoir une stratégie d'approvisionnement local et de faire une place à l'agriculture d'ici. Il me reste moins d'une minute, mais je vous invite à partager ce temps entre vous pour expliquer un peu plus votre vision de l'approvisionnement local.

Judith Barry: Mme Webb a une super expérience, donc je ne prendrai pas beaucoup de temps.

Il y a des études internationales qui démontrent que, lorsqu'on agit dans l'intention précise de créer ces arrimages entre l'approvisionnement local, l'agriculture et les écoles, il y a vraiment une possibilité de bâtir des systèmes alimentaires plus résilients. C'est vraiment une belle possibilité qu'offre le Programme national d'alimentation scolaire.

[Traduction]

Carolyn Webb: Nous encourageons vivement le gouvernement fédéral à soutenir les objectifs provinciaux et territoriaux en matière d'approvisionnement, même s'ils ne seront pas tous identiques, car chaque région est différente. C'est beaucoup plus facile à réaliser dans certaines régions que dans d'autres. Cependant, certains de ces objectifs ainsi que les politiques, surtout la façon dont les commissions scolaires peuvent soutenir davantage de politiques, pourraient être certains exemples de manières différentes d'accomplir ce travail.

[Français]

Le président: Merci, madame Larouche.

Madame Desrochers, voulez-vous intervenir?

[Traduction]

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Monsieur le président, puis-je avoir brièvement la parole, avant que nous ne suspendions la séance?

Comme l'ont dit certains témoins, ce programme national d'alimentation scolaire est essentiel et...

Laila Goodridge: J'invoque le Règlement.

Garnett Genuis: Monsieur le président, j'invoque le Règlement, il y a un ordre des interventions à respecter pendant la période de questions.

Caroline Desrochers: ... l'opposition refuse...

Garnett Genuis: Peut-elle poser une question ou...?

Caroline Desrochers: C'est un rappel au Règlement.

Laila Goodridge: Non, vous ne pouvez rien proposer dans le cadre d'un rappel au Règlement.

• (1635)

Garnett Genuis: Je m'excuse, je n'ai pas entendu qu'elle proposait quoi que ce soit, mais...

Le président: Elle a invoqué le Règlement. Je dois l'écouter.

Caroline Desrochers: Ce que je disais, monsieur le président, c'est que certains témoins nous ont dit aujourd'hui combien c'est important, et pourtant, les conservateurs et le Bloc refusent de débattre d'une motion qui rendrait le programme alimentaire scolaire permanent ou d'étudier cette motion.

Garnett Genuis: Monsieur le président, s'agit-il d'un rappel au Règlement?

Laila Goodridge: C'est une question de débat.

Le président: Merci, madame Desrochers.

[Français]

Andréanne Larouche: Attendez, monsieur le président. Si on s'embarque là-dedans, moi aussi, je vais intervenir.

Madame Desrochers, ce n'est pas que nous ne voulons pas en débattre; c'est simplement que nous voulons pouvoir examiner la motion. Elle a été déposée comme ça, sans préavis de 48 heures...

Le président: Merci.

[Traduction]

Un peu de silence, s'il vous plaît.

[Français]

Andréanne Larouche: Si on accepte ça dans tous les comités, on n'aura pas le temps d'étudier la motion en question.

[Traduction]

Le président: Silence, s'il vous plaît. Silence.

[Français]

Madame Larouche...

Andréanne Larouche: Ne venez pas dire que nous sommes contre la motion, madame Desrochers. Nous voulons simplement l'étudier convenablement.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Chers collègues, voilà qui conclut la première heure de la réunion. Nous avons réussi à reporter l'intervention de M. Kirk à la deuxième heure. On m'a dit qu'il avait réussi les tests.

Sur ce, nous allons suspendre la séance avant de commencer la deuxième heure.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

Le président: Nous reprenons nos travaux avec un deuxième groupe de témoins.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Joomun, directrice générale de l'Alliance canadienne des associations étudiantes, qui est ici en personne. Nous accueillons aussi par vidéoconférence Mme Wu, de la Toronto School of Traditional Chinese Medicine, et M. Kirk, du Council of Traditional Chinese Medicine and Acupuncture of Ontario.

Nous allons commencer par M. Kirk; vous avez cinq minutes.

Monsieur Kirk, veuillez, s'il vous plaît, faire votre déclaration préliminaire.

Dylan Kirk: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour monsieur le président, mesdames les vice-présidentes et à tous les membres du Comité; je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de parler au nom de notre profession et de nos étudiants.

Je m'appelle Dylan Kirk, et je suis ici aujourd'hui en tant que président du Council of Traditional Chinese Medicine and Acupuncture Schools of Ontario, le conseil qui représente les établissements qui forment la majorité de la main-d'œuvre de ce domaine dans notre province.

Je pratique aussi la médecine traditionnelle chinoise et je suis directeur des études à l'Ontario College of Traditional Chinese Medicine, qui a ouvert ses portes en 1998. Nous sommes très fiers d'offrir d'excellents programmes de formation de haut niveau. Nos diplômés rejoignent les quelque 7 700 acupuncteurs agréés, praticiens de la médecine traditionnelle chinoise et docteurs en médecine traditionnelle chinoise, qui offrent des soins de santé abordables à des millions de patients, partout au Canada, ce qui soulage notre système de santé publique.

Je suis ici pour parler du décalage important entre le libellé du projet de loi C-15 et l'orientation stratégique du gouvernement annoncée dans le budget. Le gouvernement a clairement indiqué dans le budget fédéral de 2025 son intention de ne plus offrir de bourses d'études canadiennes aux étudiants qui fréquentent des collèges privés. Même si le projet de loi C-15 traite seulement des établissements hors Canada, cela reste préoccupant pour les étudiants canadiens.

Notre demande principale au Comité est claire. Nous demandons au Canada de revenir sur sa décision et de continuer à soutenir les étudiants de nos programmes, comme il l'a fait avec succès pendant des décennies, pour que la relève puisse continuer de répondre aux besoins de santé des Canadiens.

Les collèges privés ne font pas concurrence au système public; nous le complétons. Nous offrons une formation spécialisée de haute qualité qui répond aux besoins des étudiants et de la profession. En Ontario, nous proposons trois formations professionnelles: un programme à temps plein de trois ans, ou une formation équivalente, pour former des acupuncteurs agréés; un programme de formation à temps plein de quatre ans, ou une formation équivalente, pour former des praticiens en médecine traditionnelle chinoise agréés; et un programme à temps plein de cinq ans, ou une formation équivalente, pour former des docteurs en médecine traditionnelle chinoise.

Au Canada, quatre collèges publics seulement offrent des programmes de formation en médecine traditionnelle chinoise ou en acupuncture. Il y a un programme de formation en médecine traditionnelle chinoise en Ontario. La Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec offrent chacun un programme d'acupuncture. Par contre, au Canada, ces formations sont données dans au moins 25 établissements privés. Cela est évident en Ontario, où, en 2024, seulement 23 des 248 candidats qui se sont présentés aux examens pancanadiens venaient de collèges publics, le reste des candidats venaient d'établissements d'enseignement privés.

Si vous mettez en œuvre le plan budgétaire, vous allez, en réalité, cesser de soutenir environ 90 % de la main-d'œuvre de demain dans cette profession de la santé réglementée.

Nous ne savons pas vraiment pourquoi le gouvernement veut apporter ce changement, mais nous avons entendu dire que cela avait peut-être un lien avec les activités frauduleuses d'un petit nombre de collèges d'enseignement professionnel privés. Toutefois, nous avons toujours administré de manière éthique les bourses d'études, au nom du Canada et des provinces, et il n'y a jamais eu le moindre signe de manquement ou de mesure inappropriée dans notre secteur. C'est insensé de punir des collèges privés et tous leurs étudiants pour les actes illégaux commis par une poignée d'établissements malhonnêtes.

Nos établissements membres fonctionnent comme des entreprises privées sans subventions du gouvernement. En revanche, les établissements publics reçoivent de 8 000 à 12 000 \$ environ, en argent des contribuables, par étudiant. Nous survivons uniquement grâce aux droits de scolarité, et nos étudiants comptent sur un mélange de subventions et de prêts pour payer ces droits. Nous sommes un atout pour l'économie et le système de santé du Canada, et non pas un fardeau.

Au Collège de médecine traditionnelle chinoise de l'Ontario, près de 80 % de nos 311 étudiants reçoivent une aide financière, y compris des bourses fédérales. Nombre de ces étudiants perfectionnent leurs compétences ou s'orientent dans une nouvelle carrière. Ils ont absolument besoin de ces bourses fédérales et provinciales pour terminer leurs études.

Si vous remplacez ces bourses par des prêts, comme proposé dans le budget, les professionnels de la santé de demain seront, premièrement, contraints de rembourser une dette beaucoup plus élevée alors qu'ils commencent leur carrière; deuxièmement, les étudiants qui s'intéressent à cette profession la jugeront inaccessible; et, troisièmement, de nombreux collèges d'enseignement de la médecine traditionnelle chinoise, partout au Canada, réduiront leurs activités ou fermeront leurs portes.

Monsieur le président, nous avons envoyé des lettres pour signaler ces risques à la ministre Hadju et au ministre provincial, M. Quinn. Aujourd'hui, nous vous demandons d'agir. Selon nous, le Comité devrait demander à la Chambre de ne pas couper les bourses d'études pour les étudiants inscrits à des programmes de soins de santé réglementés.

• (1645)

Nous vous demandons d'effacer cette menace du programme fédéral pour que nous puissions continuer à former les travailleurs de la santé dont le Canada a désespérément besoin.

Merci.

Le président: Monsieur Kirk, merci d'avoir accepté de faire partie du deuxième groupe de témoins.

Nous allons maintenant passer à Mme Joomun; vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Bibi Wasiimah Joomun (directrice générale, Alliance canadienne des associations étudiantes): Bonjour, monsieur le président, et bonjour aux honorables membres du Comité et aux autres témoins.

Je tiens en premier à reconnaître que je me joins à vous aujourd'hui sur le territoire de la nation algonquine anichinabé.

Merci de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui.

Je représente l'Alliance canadienne des associations étudiantes, l'ACAE, et, avec notre partenaire de l'Union étudiante du Québec, je parle au nom de plus d'un demi-million d'étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent aujourd'hui 40 collèges publics, écoles polytechniques, cégeps et universités partout au Canada.

Le Programme canadien d'aide financière aux étudiants soutient plus de 700 000 Canadiens, annuellement, au moyen de prêts et de bourses. L'ACAE fait actuellement campagne pour que l'aide financière accordée aux étudiants soit augmentée de manière permanente. Les étudiants nous disent que, sans une aide financière adéquate, l'éducation postsecondaire leur sera inaccessible.

Je vais vous lire, en le traduisant, le témoignage d'un étudiant de deuxième année de l'Université de l'Alberta:

Si vous coupez dans le Programme canadien d'aide financière aux étudiants, il sera plus difficile pour moi de poursuivre mes études et je pourrais être obligé de quitter l'école pour travailler au bas de l'échelle de nombreuses années afin de pouvoir payer [mon éducation]. S'il vous plaît, écoutez les étudiants de toutes les régions du Canada qui seront affectés par cette décision. Compte tenu de la pénurie actuelle d'emplois et des faibles salaires des étudiants, il sera beaucoup plus difficile pour eux de payer leurs études, ce qui aggravera le stress que vivent les jeunes. J'espère que vous allez tenir compte de tous les étudiants.

Selon notre enquête de 2024, réalisée avec Abacus Data, même avec les niveaux actuels de financement, les étudiants peinent à joindre les deux bouts, c'est-à-dire que 3 % des étudiants canadiens sont en situation d'itinérance et que 36 % sautent des repas parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture. Plus de 28 % des étudiants qui reçoivent une aide financière du Canada disent que ces fonds ne suffisent pas à subvenir à leurs besoins, un chiffre qui devrait atteindre 55 % si les subventions annuelles sont réduites de 1 200 \$ et les prêts hebdomadaires de 90 \$; l'éducation sera inabordable à ce moment-là pour plus de 180 000 Canadiens.

Depuis la hausse temporaire de 4 200 \$ du programme, en 2022, le nombre d'apprenants canadiens à faible et moyen revenu inscrits dans des programmes d'enseignement postsecondaire a augmenté de 6,7 %. La croissance des inscriptions a été plus marquée chez les étudiants issus de la tranche inférieure de 40 % des ménages à faible revenu, des groupes historiquement sous-représentés dans l'éducation postsecondaire. En 2022-2023, quelque 87 % des étudiants autochtones bénéficiaires ont reçu des bourses. Ces coupures toucheront plus lourdement les étudiants à faible et moyen revenu, les étudiants en situation de handicap, les étudiants ayant des personnes à charge, les étudiants de première génération et les étudiants autochtones.

Le mois dernier, nous avons demandé l'avis des Canadiens sur cette question, et 77 % ont répondu que leur qualité de vie diminuerait considérablement s'ils gagnaient 100 \$ de moins par semaine. Les Canadiens comprennent la réalité financière, et la majorité s'oppose aux compressions dans l'aide financière accordée aux étudiants.

Cette opinion est aussi reflétée dans la pétition électronique 7090, présentement à l'étude au Parlement, qui demande un élargissement permanent du Programme canadien d'aide financière aux étudiants pour éviter que les montants accordés soient réduits après juillet 2026. En moins de trois semaines, plus de 2 500 Canadiens ont signé la pétition; les étudiants et les familles envoient un message clair au gouvernement que le maintien et le renforcement de l'aide financière aux étudiants sont essentiels pour préserver l'accès à l'éducation postsecondaire partout au Canada.

Les Canadiens de tous les horizons sont menacés par la précarité financière. Ce n'est pas le moment de diminuer l'aide financière, surtout pour les étudiants, qui sont les plus touchés par la crise de l'abordabilité. L'an dernier, les étudiants ont fait face à une forte augmentation des coûts dans des domaines clés, y compris le loyer, qui a augmenté de 21,6 %; les frais de subsistance, qui ont augmenté de 71,7 %; et les coûts liés aux études, qui ont augmenté de 23,5 %; pourtant, les données montrent que chaque dollar investi par le gouvernement dans le Programme canadien d'aide financière aux étudiants rapporte 1,64 \$ à l'économie canadienne.

L'étude actuelle du Comité sur la teneur de la partie 5, y compris la section 36, du projet de loi C-15 a des conséquences directes sur les étudiants. La section 36 traite spécifiquement d'amendements liés à la Loi sur l'aide financière aux étudiants, et cette étude offre donc une occasion importante de s'assurer que les changements législatifs ou réglementaires renforcent, plutôt qu'affaiblissent, l'accès à l'aide financière fédérale aux étudiants et sa prévisibilité.

En ce qui concerne les politiques relatives aux étudiants, nous implorons le Comité d'évaluer ces mesures sous l'angle de la suffisance des fonds, des besoins non comblés et de la viabilité à long terme du programme. L'aide fédérale aux étudiants n'est pas qu'un simple poste de dépenses; c'est un instrument essentiel en matière d'emploi, de productivité et de mobilité sociale. Alors que le Parlement étudie les mesures d'exécution du budget fédéral, la stratégie d'aide financière aux étudiants doit impérativement continuer de refléter les pressions financières réelles et de respecter l'engagement du gouvernement fédéral à réduire les obstacles financiers à l'éducation postsecondaire et à outiller la prochaine génération. L'éducation est la base d'une nation, et les étudiants ne peuvent pas bâtir l'avenir du Canada s'ils sont trop occupés à se battre pour le présent.

Merci de m'avoir écoutée.

J'ai hâte d'entendre vos questions.

• (1650)

Le président: Merci, madame Joomun.

J'aimerais seulement rappeler aux intervenants de parler un peu moins vite pour permettre aux interprètes de traduire leurs propos.

Voici maintenant le dernier exposé, celui de Mme Wu; allez-y, vous avez un maximum de cinq minutes.

Mary Wu (présidente, Toronto School of Traditional Chinese Medicine): Merci, monsieur le président, merci aux vice-présidentes et merci aux membres du Comité des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Je crois que je n'ai qu'à me faire l'écho des deux derniers témoins, qui ont si bien tout dit, mais j'aimerais tout de même faire part de ce qui me plaît et de ce qui me préoccupe.

Je m'appelle Mary Xiumei Wu, et je suis présidente de la Toronto School of Traditional Chinese Medicine. J'étais médecin, en Chine, et je suis une praticienne accréditée en médecine traditionnelle chinoise, la MTC, et acupunctrice, ici, en Ontario.

En Chine, j'ai suivi une formation de cinq ans à l'école de médecine avec spécialisation en médecine traditionnelle chinoise. J'étais médecin et chercheuse, et j'étais également enseignante, à l'époque, dans mon pays d'origine. J'ai commencé en 1975. Si nous faisons les calculs, cela fait environ 50 ans déjà.

Je suis arrivée au Canada en 1986, j'ai obtenu une maîtrise en biologie et j'ai mené des recherches médicales dans les domaines de la reproduction, du diabète et de la thérapie génique au sein d'organisations privilégiées comme l'Institut Banting and Best et l'Hôpital pour enfants malades.

Je défends les intérêts de la réglementation de la médecine traditionnelle chinoise et des produits de santé naturels depuis un certain temps et je joue un rôle important dans ce dossier. J'ai déjà comparu à quelques reprises devant le Comité. Je suis ravie d'être ici encore une fois aujourd'hui pour parler de ce sujet très important.

Je suis ici parce que nous sommes très préoccupés par certaines des mesures budgétaires discriminatoires qui auraient une incidence négative sur le travail essentiel que font ou feront nos établissements, nos diplômés et nos étudiants. Même si je reconnais que ces mesures n'ont pas encore été mises en œuvre et qu'elles ne figurent pas dans la Loi d'exécution du budget, elles traduisent les intentions stratégiques du gouvernement et sont directement liées à la question du soutien financier, actuellement examinées par le Comité, et c'est pourquoi nous devons traiter de l'intention stratégique maintenant pour prévenir toute iniquité.

Au nom de nos étudiants, de leurs familles et de nos diplômés, nous demandons au Comité de maintenir le soutien financier — surtout la Bourse canadienne pour étudiants — auquel ont droit tous les étudiants à temps plein, y compris nos étudiants qui fréquentent des établissements privés.

Je vais passer par-dessus deux ou trois choses sans m'étendre sur leur importance. Je passe tout de suite à la fin, à nos demandes.

Nous demandons sincèrement au Comité de revoir la proposition et de continuer d'offrir à nos étudiants la Bourse canadienne pour étudiants. Nous ne demandons vraiment rien de plus. Nous demandons simplement d'être traités équitablement et que tous les étudiants qui fréquentent des établissements scolaires publics et privés soient traités de la même façon.

Merci.

• (1655)

Le président: Merci, madame Wu.

Sur ce, nous allons passer aux questions; chaque intervenant aura six minutes.

Monsieur Genuis, c'est à vous.

Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup à nos témoins.

À l'automne, les conservateurs ont présenté notre plan conservateur pour l'emploi des jeunes. Il incluait des propositions visant à réformer la formation, en offrant des programmes de formation accessibles aux étudiants souhaitant occuper un emploi dans des domaines à forte demande. Nous reconnaissons qu'il y a certaines lacunes au chapitre des compétences, dans l'économie. Dans certains domaines, on a besoin de gens ayant des compétences spécifiques, et il n'y a pas suffisamment de personnes qualifiées.

Malheureusement, en réponse à ces propositions, les libéraux ont présenté un budget qui allait en fait dans la direction opposée et qui proposait de mettre à part les étudiants suivant un programme pertinent dans un collège professionnel. Ces dispositions ne figuraient pas dans la Loi d'exécution du budget, mais elles étaient bien dans le budget, et le sous-ministre a réaffirmé que c'était toujours une

politique du gouvernement. Aujourd'hui, on nous a parlé précisément des répercussions que cette politique aurait sur la médecine traditionnelle chinoise.

Il me semble étrange que le gouvernement décide que tous les étudiants inscrits dans un programme universitaire ou un autre ait droit à une bourse complète, indépendamment de leur lien avec le marché du travail, et qu'aucun étudiant fréquentant un collège professionnel ne soit admissible à cette bourse, indépendamment de son lien avec le marché du travail. À mon avis, c'est une étrange façon de faire une distinction quand nous avons tant de compétences en demande et que des étudiants des collèges professionnels, inscrits dans des programmes débouchant sur des emplois en demande, n'auraient pas droit à la bourse en raison de cette politique. La médecine traditionnelle chinoise est un exemple parmi tant d'autres.

J'ai participé à des événements portant précisément sur cet enjeu avec Michael Ma, désormais membre du Parti libéral. J'espérais qu'il se joigne à nous aujourd'hui, mais il a décidé de ne pas se présenter. Michael Ma a déjà dit haut et fort que ces dispositions du budget nuiraient à la médecine traditionnelle chinoise, faisant part de ses préoccupations, lesquelles reflétaient celles de sa communauté. Il disait en fait que c'était de la « discrimination systémique ». Il a dit que, au regard de la médecine traditionnelle chinoise et des répercussions sur la communauté chinoise, les dispositions budgétaires étaient assimilables à de la discrimination systémique.

J'aimerais demander aux témoins ici présents, surtout à ceux de la communauté de la MTC, s'ils sont d'accord avec ce que Michael Ma des Libéraux a dit, soit que les modifications proposées dans le budget pourraient être perçues comme étant de la discrimination systémique.

• (1700)

Mary Wu: Nous avons effectivement l'impression d'être victimes de discrimination. Dans ce cas-là, en fait, M. Ma avait raison. C'était systémique parce que, au départ, quand nous avons lancé notre programme, on nous a dit que nos étudiants n'étaient pas admissibles à l'aide financière aux étudiants. Vous savez, cela nous a pris plus de 20 ans pour pouvoir communiquer avec le gouvernement, et nous avons dû travailler très fort avec nos étudiants, nos associations et ainsi de suite, pour ne serait-ce que demander qu'un étudiant en MTC et en acupuncture des établissements privés puisse avoir accès à l'aide aux étudiants. C'est une chose.

L'autre chose, c'est que nous ne recevons aucun financement du gouvernement — zéro —, et nous devons tous travailler de notre côté jour et nuit. Parfois, les gens disent que nous sommes une organisation à but lucratif, mais ce n'est pas vrai du tout: nous faisons ce que nous faisons parce que nous croyons réellement en cette ancienne médecine. Nous croyons que cette médecine pourrait vraiment aider tout le monde de façon importante — y compris tout le monde au Canada — au chapitre de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et des traitements.

Enfin, nos diplômés des établissements privés n'ont pas été autorisés à demander un permis de travail pour étudiants internationaux. Cela a rendu d'autres choses inaccessibles. Depuis deux ou trois ans, nous n'avons même pas eu le droit d'accueillir un seul étudiant international.

Dans cette optique, nous sommes d'accord.

Garnett Genuis: Excusez-moi. Je vais intervenir, parce qu'il ne me reste qu'une minute.

Je comprends votre argument, soit qu'il existe un lien entre la discrimination relative à cette bourse et l'accès. Vous avez bien défendu votre argument, parce que la grande majorité des personnes sont formées dans ce genre d'établissements, où elles n'auraient plus accès à cette bourse. Cela aurait une incidence importante sur l'accès.

Monsieur Kirk, dans le peu de temps qu'il nous reste, pourriez-vous commenter ce qu'a dit M. Ma, soit que cette politique est assimilable à de la discrimination systémique? M. Ma avait-il raison de dire que c'était de la discrimination systémique?

Dylan Kirk: Oui. Nous avons toujours dû nous battre, dans cette profession, et les organismes de réglementation, les autres professions de la santé et les législateurs nous ont souvent mal compris. C'est en partie pour cela que notre système d'éducation comprend surtout des collèges privés. Nous pensons effectivement qu'il faut plus de flexibilité et une meilleure capacité d'adaptation à la situation.

Je suis d'accord avec cette déclaration. Nous espérons pouvoir continuer de militer en faveur de la profession et permettre à nos étudiants d'accéder aux mêmes ressources que ceux qui décident de fréquenter des collèges publics.

Le président: Merci, monsieur Genuis.

[Français]

Madame Desrochers, vous avez la parole pour six minutes.

Caroline Desrochers: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Encore une fois, nous avons ici un exemple clair des plans des conservateurs. En fait, cela montre clairement que les conservateurs n'ont pas de plan autre que faire obstruction à tout ce que le gouvernement propose. Nous l'avons vu plus tôt quand il était question du Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Nous le voyons tous les jours quand il est question d'abordabilité. Nous le voyons quand il est question de projets de loi difficiles touchant la criminalité.

Ils disent vouloir travailler en collaboration, or, en comité, ils font de l'obstruction et interprètent mal...

Laila Goodridge: J'invoque le Règlement.

• (1705)

Le président: Expliquez bien votre rappel au Règlement.

Laila Goodridge: Merci, monsieur le président.

Il est très clair que nous ne pouvons pas travailler en collaboration si nous ne recevons pas la motion à l'avance.

Le président: Merci, madame Goodridge.

Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Madame Desrochers, vous avez la parole.

Caroline Desrochers: Nous sommes ici aujourd'hui pour étudier le projet de loi C-15. Nous voyons tous les jours à la Chambre tous les éléments dont je parle, et nombre d'entre eux sont intégrés au projet de loi C-15. Il y a des questions sur l'abordabilité. Or, quand vient le moment de soutenir les initiatives que nous présentons, comme le Programme national d'alimentation scolaire, le Régime

de soins dentaires et la Prestation universelle pour la garde d'enfants, les conservateurs se lèvent et votent contre.

Aujourd'hui, nous discutons du projet de loi C-15, la Loi d'exécution du budget.

Merci beaucoup, madame Joomun, de votre témoignage d'aujourd'hui. Je comprends vos préoccupations. Je vais vous parler de ce que nous voulons mettre en œuvre, pour que ce soit clair. Je comprends vos préoccupations. Nous visons les étudiants qui fréquentent des établissements scolaires privés à but lucratif à l'extérieur du Canada. Nous ne cherchons pas à dépenser moins pour les programmes offerts au Canada, sauf si le gouvernement provincial signale que l'établissement ne fournit pas nécessairement les services qu'il devrait fournir.

Nous revoilà ici, dans un monde où l'on construit un gros monstre et où les libéraux ont tout brisé. Je parle en théorie, bien entendu. Vous ne présentez aucun plan crédible avec lequel nous pouvons réellement travailler.

Garnett Genuis: C'est le budget.

Caroline Desrochers: Oui, le budget, c'est le plan économique.

Aujourd'hui, nous examinons le projet de loi C-15, qui est notre plan économique pour régler la situation actuelle de notre pays: les droits de douane injustifiés qui nous sont tombés dessus, la guerre commerciale, le coût de la vie et la crise du logement. Nous présentons des mesures crédibles pour régler cela. Or, à chaque fois, vous vous levez et vous votez contre les Canadiens.

Madame Joomun, merci beaucoup, encore une fois, d'être ici. Pouvez-vous m'expliquer dans quelle mesure l'amendement proposé...?

Des étudiants fréquentent des écoles à l'extérieur du Canada. De combien d'étudiants parlons-nous, ceux qui fréquentent des écoles à but lucratif à l'extérieur du Canada, qui ont reçu un prêt étudiant et qui pourraient être affectés par cette mesure? Avez-vous des chiffres?

Bibi Wasimah Joomun: Encore une fois, je vais rappeler mon mandat. Je représente ici les établissements publics. Puisque nous discutons aussi de la mise en œuvre de cette loi, il y a aussi un risque bien réel qui nous guette. Si, après juillet 2026, le gouvernement ne maintient pas son engagement à hausser le montant des bourses canadiennes et des prêts d'études, puisque nous ne l'avons pas vu dans le budget de 2025, nous verrons une diminution du nombre d'étudiants inscrits à ces programmes et une réduction de l'aide fournie pour la poursuite de leurs études postsecondaires.

Encore une fois, mon expertise ne me permet pas de parler des établissements privés. Nous avons des experts ici. Je suis ici pour parler un peu du risque lié à la valeur du Programme canadien d'aide financière aux étudiants après juillet 2026.

Caroline Desrochers: Dans le budget inclus dans le projet de loi C-15, on propose d'augmenter les subventions salariales pour les emplois d'été au Canada, d'augmenter l'apprentissage intégré au travail et d'augmenter tout cela pour aider les jeunes au chômage et les étudiants à acquérir cette première expérience significative. Diriez-vous que ce sont des mesures utiles pour les étudiants qui souhaitent entrer sur le marché du travail?

Bibi Wasiimah Joomun: Bien entendu, nous sommes reconnaissants de voir le nombre de débouchés se multiplier, et je crois que, avec le temps, nous en verrons les avantages. Encore une fois, si, par la suite, nous créons des obstacles qui empêchent les étudiants de même s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires...

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous avons effectivement vu que davantage de personnes qui font habituellement partie des groupes sous-représentés poursuivent des études postsecondaires. Nous aurons peut-être des emplois à leur proposer durant leurs études postsecondaires, mais, si elles ne peuvent même pas faire le premier pas et s'inscrire à de tels programmes, il y aura toujours des étudiants au chômage, des diplômés du secondaire qui ne peuvent pas poursuivre leur scolarité, et il y aura une augmentation du chômage à l'extérieur du secteur postsecondaire également.

• (1710)

Caroline Desrochers: Merci, madame Joomun.

Le président: Merci, madame Desrochers.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président.

Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre du projet de loi C-15, le projet de loi de mise en œuvre du budget.

Dans la première partie de la réunion, nous avons effectivement parlé du Programme national d'alimentation scolaire. Soyons clairs. Des témoins sont venus nous parler de ce sujet.

Nous demandons de bonne foi aux libéraux de nous faire parvenir leur motion, que nous étudierons, parce que c'est comme ça que ça se passe en comité.

Je vais essayer d'être brève, monsieur le président. Ensuite, je vais me tourner vers les témoins pour leur poser des questions.

Lors de la dernière rencontre du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, on m'a reproché de ne pas avoir envoyé ma motion 48 heures à l'avance, ce qui était faux. Les libéraux me l'ont reproché, alors qu'une preuve à l'appui montrait qu'elle avait été envoyée à l'avance.

Aujourd'hui, on arrive ici et on dépose une motion sur la table. Je propose simplement à mes collègues de faire comme il se doit, c'est-à-dire de l'envoyer par courriel. Ensuite, nous l'étudierons de bonne foi et nous nous positionnerons sur la motion lorsqu'elle reviendra dans le débat. Ce n'est pas que nous nous opposons au sujet; c'est simplement que nous devons faire notre travail de parlementaire convenablement, en ayant la rigueur qu'il se doit, et non en faisant de la désinformation ou des tentatives d'attaque.

Voilà, c'est dit. Je vais maintenant revenir au sujet.

Vous avez dit que le projet de loi C-15 était une occasion pour parler du coût de la vie et de l'abordabilité du logement. Ça tombe bien, puisque nous entendons aujourd'hui des témoignages qui parlent de ce sujet.

Je vais me tourner vers vous, madame Joomun.

Vous avez dit que, si cette mesure est mise en œuvre, vous serez obligée de quitter vos études. Ai-je bien compris? Si des étudiants

envisagent de quitter leurs études, il y aura donc des conséquences financières.

Vous avez aussi parlé de loyer, entre autres.

Quelles sont les conséquences, en fait, de la mesure dont vous venez nous parler aujourd'hui? Vous avez parlé du fait que vous devrez quitter vos études, que vous devrez retourner sur le marché du travail et que vous aurez de la difficulté à payer le loyer.

En ce qui concerne la question de l'abordabilité, on sait que le terme « logement abordable » peut être utilisé à plusieurs sauces. Est-ce que cette définition convient? Est-ce que les logements proposés sont réellement abordables?

J'aimerais entendre un petit peu plus ce que vous avez à dire sur cette question.

Bibi Wasiimah Joomun: Merci beaucoup de la question. Je vais y répondre en anglais, si ça vous convient.

[Traduction]

Nous présentons actuellement le dossier à nos 26 campus membres, partout au Canada. Ce que nous disent les étudiants, c'est que les employeurs leur disent qu'ils doivent poursuivre des études postsecondaires et obtenir un diplôme pour entrer sur le marché du travail.

Toutefois, le coût de la vie est élevé, pour eux. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, au cours de la dernière année, nous avons vu les frais de subsistance de nos étudiants augmenter de 71,7 %. Le Canada n'a pas encore décidé si la bourse d'études sera augmentée après juillet 2026. Cela laisse beaucoup d'étudiants dans la précarité. Le témoignage dont je vous ai fait part est celui d'un étudiant à la deuxième année de son programme, qui a déjà consacré deux ans à ce programme. Il se réveillera à l'été 2026 et réalisera qu'il aura 1 200 \$ de moins que prévu. Comme je l'ai mentionné, les étudiants font déjà face à beaucoup d'obstacles. Pour répondre à votre question, les étudiants vivent vraiment dans la précarité.

Pour ce qui est de la longévité et du long terme, il est important de reconnaître que nous connaissons une baisse générale des inscriptions en raison des modifications de la politique sur les étudiants internationaux. Il est temps maintenant d'encourager nos étudiants nationaux à poursuivre des études postsecondaires parce que ce sont eux, l'avenir. Ce sont eux qui construiront le pays que nous disons vouloir construire. Je pense qu'il y a un obstacle, ici, qui interdit l'accès aux études postsecondaires.

Pour ce qui est du logement abordable, je sais qu'il y a beaucoup d'investissements et de projets en cours, mais encore une fois, vous avez besoin de gens pour construire ces logements. C'est pour cette raison que nous encourageons la formation d'apprentis. Il faut que les étudiants suivent des études collégiales et obtiennent ces certificats afin de pouvoir construire la maison. Le problème principal, ici, et ce que nous mettons en péril, c'est qu'il y aura de moins en moins d'étudiants qui entreront dans notre système postsecondaire s'il y a une baisse de financement.

• (1715)

[Français]

Andréanne Larouche: En effet, quand on parle de projets, par exemple ceux de Maisons Canada en ce moment, certains groupes s'inquiètent de ce que ça veut dire, l'abordabilité, en ce qui a trait au pourcentage du revenu réel qu'il faut mettre dans le logement. Ça peut avoir un impact, parce que, plus on met de l'argent dans le logement, moins il reste d'argent pour se nourrir.

Vous parlez aussi de groupes sous-représentés et d'étudiants en situation de handicap. Qu'est-ce qui pourrait aider davantage ces groupes sous-représentés et les étudiants en situation de handicap? Comment le gouvernement pourrait-il les soutenir davantage?

Bibi Wasiimah Joomun: Merci beaucoup pour la question.

[Traduction]

Nous avons parlé à des étudiants en situation de handicap. La somme qu'ils doivent déboursier pour leurs médicaments et en lien avec leur handicap, quel qu'il soit, est beaucoup plus élevée que la somme que doit déboursier quelqu'un qui n'a pas de handicap.

Je pense qu'ils se retrouvent dans le même programme d'aide financière aux étudiants et que le financement est d'autant plus important pour eux. La bourse de 1 200 \$ qu'ils reçoivent annuellement est, en fait, importante pour eux. Je dirais que le coût de la vie est vraiment beaucoup plus élevé pour eux que pour un étudiant qui n'a pas de handicap.

[Français]

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Je veux préciser quelque chose, à l'intention du Comité, parce que nous devons passer à huis clos en ce moment même: nous avons le temps de faire une deuxième ronde complète de questions; vous aurez cinq minutes, cinq minutes et deux minutes et demie.

Sur ce, monsieur Ho, vous avez la parole pour cinq minutes.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Kirk, pourriez-vous expliquer comment les étudiants en médecine traditionnelle chinoise et en acupuncture financent habituellement leurs études, et nous dire à quelles subventions ils ont droit?

Dylan Kirk: Ce que nous voyons dans notre secteur, c'est que beaucoup d'étudiants arrivent après avoir obtenu un diplôme en arts libéraux ou avoir essayé autre chose, et c'est pour eux une réorientation de carrière. Cela veut dire que beaucoup d'entre eux ont peut-être une famille ou d'autres responsabilités. Ce que j'ai compris en leur parlant, c'est qu'ils vivent des difficultés. C'est difficile de vivre dans le climat économique actuel, de composer avec tous les autres défis de la vie et d'être étudiants en même temps à temps plein dans un programme médical intensif.

La subvention est très importante. Nous voyons cela de façon très concrète, parce que les diplômés ne devraient pas être accablés d'une lourde dette qu'ils mettront des années à rembourser.

Vincent Ho: À ce sujet, quel est le pourcentage approximatif des étudiants qui comptent sur ces subventions fédérales?

Dylan Kirk: Environ 80 % des étudiants dans notre collège reçoivent de l'aide financière, et la majorité d'entre eux reçoivent des bourses.

Vincent Ho: À quelles conséquences vous attendez-vous en ce qui concerne les inscriptions et la viabilité de l'intégralité des programmes de votre groupe, advenant que le gouvernement libéral supprime ce financement avec insouciance? Pensez-vous qu'il y aura une baisse des inscriptions?

Dylan Kirk: Absolument. Les inscriptions chuteraient. Pour avoir accès à l'éducation, les gens dépendent de ces subventions.

Vincent Ho: Comment décririez-vous le rôle que les collèges privés jouent pour combler les lacunes des institutions publiques, sachant que ces lacunes sont invisibles aux yeux du gouvernement libéral?

Dylan Kirk: J'ai constaté que les établissements publics étaient de grandes organisations qui prennent du temps pour changer et pour mettre en œuvre des changements. Dans certains secteurs, comme le nôtre, les collèges privés peuvent intervenir et remplir ces fonctions. Nous pouvons offrir l'éducation requise et nous adapter, autant que nécessaire, afin de répondre aux besoins des étudiants en ce qui concerne les horaires, l'accès ou le lieu, ce que les grands établissements n'arrivent pas à faire.

Vincent Ho: Merci, monsieur Kirk.

Madame Wu, merci de vous joindre à nous. Pourriez-vous parler du niveau de demande que vous prévoyez pour les professionnels formés en médecine traditionnelle chinoise et en acupuncture? La demande a-t-elle augmenté ces dernières années?

• (1720)

Mary Wu: En ce qui nous concerne, avant la pandémie et avant même que le gouvernement offre une aide financière aux étudiants, nous avions de 5 à 10 étudiants par classe. Grâce à l'aide financière, les inscriptions ont considérablement augmenté ces trois à cinq dernières années. Il nous arrive, à présent, de compter de 30 à 40 étudiants par classe. C'est une différence énorme.

À vrai dire, le budget proposé l'année dernière a déjà considérablement perturbé nos étudiants. Certains songent à se retirer du programme, car ils affirment tout simplement ne pas pouvoir vivre et poursuivre leurs études. Certains d'entre eux disent: « Hé! Je vais aller dans un collège public, car je pourrai continuer de bénéficier de la bourse d'études du gouvernement du Canada destinée aux étudiants. »

Si vous regardez mon discours, il y a une annexe qui compare les établissements publics aux établissements privés. En Ontario, il y a 16 établissements d'enseignement...

Vincent Ho: Je n'ai presque plus de temps.

Avec les libéraux qui suppriment avec insouciance le financement des formations en médecine traditionnelle chinoise, pensez-vous constater une baisse du nombre de nouveaux diplômés, affectant, en fin de compte, le service dans votre collectivité?

Mary Wu: Absolument. Cela affectera sérieusement... Cela pourrait même nuire aux nouveaux étudiants. Ils devront peut-être choisir d'autres majeurs dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire, voire tout simplement abandonner les études. Il se pourrait que certains de nos établissements ne soient plus à même de survivre.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour cinq minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour.

Vous me connaissez et vous savez qu'il y a des choses que je ne peux pas laisser passer. Mon collègue Garnett Genuis parcourt les universités pour demander qu'on élimine les programmes de diversité, mais aujourd'hui, en comité, il nous parle de racisme systémique. C'est du n'importe quoi.

On parle de logement. Or, pour construire des logements, il faut que le budget soit adopté, parce que, tant que...

Je vais attendre que M. Genuis ait terminé de parler.

[Traduction]

Garnett Genuis: [Inaudible] Michael Ma.

[Français]

Natilien Joseph: Tant que le budget ne sera pas adopté, on ne pourra pas construire de maisons. Le financement pour les maisons se trouve dans le budget, par le truchement de Maisons Canada. Ça, il faut le savoir.

Madame Joomun, je vais m'adresser à vous, puisqu'on parle des étudiants.

Pouvez-vous nous dire en quoi les associations étudiantes peuvent contribuer concrètement à l'élaboration des politiques publiques en matière d'éducation et de santé des étudiants par les programmes du gouvernement?

Comment les gouvernements peuvent-ils vous aider à mieux contribuer à tout ça?

Bibi Wasiimah Joomun: Merci beaucoup de la question. Je vais y répondre en anglais, si ça vous convient.

[Traduction]

Pourtant, en ce qui concerne la manière dont nous mobilisons nos associations étudiantes et les leaders étudiants, encore une fois, lorsque je vois les leaders étudiants avec lesquels je travaille régulièrement, c'est une sorte d'apprentissage intégré au travail qu'ils font, défendant en même temps leurs intérêts.

Je sais que je n'arrête pas de me répéter, mais la raison pour laquelle je suis ici, c'est pour souligner que, dans le budget de 2025, nous n'avons vu aucune hausse continue des prêts et bourses destinés aux étudiants canadiens. Nous avons vu une augmentation de l'inflation, et elle se poursuit. Nos étudiants souhaitent véritablement continuer de recevoir le soutien dont ils ont bénéficié depuis la pandémie. Nous reconnaissons que cette mesure a été incluse durant la pandémie pour soutenir les étudiants, mais nous n'avons pas vu une diminution...

[Français]

Natilien Joseph: Je suis désolé de vous interrompre. Vous dites qu'il n'y a pas d'augmentation dans le budget de 2025. Vous en êtes consciente, il n'y a pas d'augmentation pour le moment, mais, si le budget n'est pas adopté, qu'est-ce qui arrivera? Ce n'est pas une question; si le budget n'est pas adopté, il n'y aura pas d'augmentation.

Bibi Wasiimah Joomun: L'augmentation était temporaire.

Natilien Joseph: Il faut que le budget soit adopté.

Bibi Wasiimah Joomun: Je ne pense pas être au bon endroit pour me prononcer quant à savoir si le budget sera adopté ou non.

Natilien Joseph: Vous parlez de financement.

Bibi Wasiimah Joomun: L'augmentation était temporaire et ce sera terminé après juillet 2026, que le budget soit adopté ou non. Les étudiants sont vraiment très inquiets de voir ce qui se passera après juillet 2026. C'est pour cela que je suis devant le Comité. C'est pour demander que l'on considère la longévité de ce programme et la permanence des investissements. Les étudiants ne peuvent pas prendre de décisions s'ils ne savent pas s'ils auront de l'argent pour continuer leurs études l'année suivante. Ma priorité est donc de m'assurer de la permanence des investissements dans le programme.

• (1725)

Natilien Joseph: Est-ce que tous les membres du Comité peuvent considérer ça comme une recommandation? Votre voix compte.

Bibi Wasiimah Joomun: Oui, considérer la permanence de ce programme pour les études est une recommandation des étudiants.

Natilien Joseph: D'accord.

Quelles mesures prioritaires le gouvernement devrait-il adopter pour améliorer l'accessibilité financière pour les étudiants?

Par ailleurs...

Bibi Wasiimah Joomun: Encore...

Natilien Joseph: Attendez, je n'ai pas terminé ma question; je suis désolé.

Bibi Wasiimah Joomun: Ah, désolée.

Natilien Joseph: On sait que, dans les universités, certaines populations étudiantes sont vulnérables. Ma collègue Mme Larouche parlait des étudiants avec un handicap, mais je pense qu'il y a d'autres groupes vulnérables. Si oui, pouvez-vous nous en citer?

[Traduction]

Bibi Wasiimah Joomun: Encore une fois, je pense que les bourses et prêts aux étudiants canadiens, comme nous l'avons expliqué, finissent par aider davantage d'étudiants à revenu faible, d'étudiants en situation de handicap et d'étudiants autochtones à avoir accès à une éducation postsecondaire. C'est pour cela que nous réclamons un peu plus d'investissement au chapitre de l'investissement permanent.

En ce qui concerne les recommandations spécifiques pour ces groupes, bien entendu, je me ferai un plaisir de vous communiquer davantage d'information à ce sujet. Encore une fois, je pense que le système d'éducation, comme beaucoup de nos étudiants l'ont mentionné, est pour eux une façon de s'extirper des groupes vulnérables dans lesquels ils ont grandi. En ce qui concerne la mobilité sociale et l'accès à ces services, notre préoccupation actuelle est de trouver le moyen de faire entrer ces étudiants dans ces établissements et de les soutenir financièrement.

[Français]

Natilien Joseph: Je vais vous...

Mon temps de parole est-il terminé, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 10 minutes. Désolé, je veux dire 10 secondes.

Merci, monsieur Joseph.

Garnett Genuis: Où est Michael Ma? J'espère qu'il était ici.

Caroline Desrochers: [*Inaudible*]

[*Traduction*]

Le président: D'accord, chers membres du Comité.

C'est mon erreur, monsieur Joseph.

[*Français*]

Natilien Joseph: C'est vous qui avez dit ça en comité.

[*Traduction*]

Le président: Madame Larouche, allez-y. Vous avez deux minutes et 30 secondes, s'il vous plaît.

[*Français*]

Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président.

Plus tôt, j'ai commencé à aborder avec Mme Joomun la question de la précarité des étudiants et des jeunes adultes qui ont de la difficulté à se loger et à acheter une première propriété. C'est une préoccupation que nous avons et nous cherchons des solutions pour eux. Il faut aussi pouvoir faire face à la hausse du coût des aliments.

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur Kirk. Vous avez parlé des bourses fédérales. Avez-vous des exemples concrets à nous donner pour illustrer ce que peut représenter la précarité pour un étudiant? Pouvez-vous nous brosser un portrait? Quelle est la réalité actuelle d'un étudiant et quel appauvrissement risque-t-il encore de voir?

[*Traduction*]

Dylan Kirk: Vous aurez, par exemple, une étudiante qui est mère célibataire, dont l'enfant est à la maison, qui se démène pour continuer ses études à temps plein, s'occuper de son enfant, payer son loyer et l'épicerie. Toutes ces choses s'accumulent.

J'ajouterai que les membres des communautés autochtones ou d'autres communautés ont de plus en plus la capacité de s'inscrire à ces programmes grâce aux subventions, car ces subventions leur ont donc permis d'y avoir accès.

[*Français*]

Andréanne Larouche: Je vais me tourner du côté de Mme Wu.

Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour améliorer la situation précaire de ces étudiants?

• (1730)

[*Traduction*]

Mary Wu: En ce qui nous concerne, beaucoup d'étudiants sont des mères célibataires, ou viennent de familles à faible revenu. Dans leur situation, les compressions financières sont très préoccupantes.

Nous voulons vraiment dire au Comité de ne pas couper ni réduire le financement, alors que ces personnes composent déjà avec ces difficultés continues. Nous vous demandons également de ne pas alourdir le fardeau financier de nos étudiants en ce moment, et de ne pas creuser davantage l'écart entre les étudiants qui fréquentent les établissements publics et ceux qui fréquentent les établissements privés.

Nous voulons que le gouvernement soit juste et, si possible, qu'il augmente le financement dans les domaines et les professions tels que la médecine traditionnelle chinoise, particulièrement en demande.

Nous avons vu et entendu bon nombre d'histoires de réussite concernant des diplômés qui ont su aider les Canadiens à améliorer leur santé et à réduire leurs maux et leurs douleurs. La plupart de nos étudiants viennent étudier la médecine traditionnelle chinoise et l'acupuncture, parce qu'ils sont eux-mêmes bénéficiaires de ces traitements. Aider les autres est leur passion.

Le président: Merci, madame Wu.

[*Français*]

Merci, madame Larouche.

[*Traduction*]

Cela met fin à la deuxième heure des témoignages.

Je tiens à remercier les témoins d'avoir comparu.

D'ailleurs, merci, monsieur Kirk, d'avoir accepté de comparaître la deuxième heure, en répondant au souhait du Comité.

Sur ce, nous allons suspendre la séance, le temps de passer à huis clos un petit moment.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>